



Région : BRETAGNE  
Département : MORBIHAN  
Arrondissement : LORIENT  
Commune : NOSTANG

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU MARDI 9 JANVIER 2024**

*Membres en exercice : 19*

*Membres présents : 16*

*Membres votants : 18*

**Désignation du secrétaire de séance**

**Approbation des PV du 20/11/2023, 07/12/2023 et 19/12/2023**

Information des conseillers sur les décisions de Monsieur Le Maire prises dans le cadre de sa délibération de délégation de compétences

NUMÉRO D'ORDRE	INTITULÉ	VOTE
DE-2024-01-01	Lot numéro 6 – Plâtrerie isolation – marché d’extension et de rénovation de la mairie	<u>Voix :</u> Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 2 ( Claude CONAN et Denis l'ANGE)

<b>Jean-Pierre GOURDEN</b> Présent	<b>Christophe TERRES</b> Présent	<b>Marie LE QUINTREC</b> Présente
<b>Claude CONAN</b> Présent	<b>Ghislaine BROQUARD</b> Ayant donné pouvoir à Madame Anne-Françoise LE BIHAN	<b>Denis L'ANGE</b> Présent
<b>Dominique TRECANT</b> Présent	<b>Renée GAIVORT</b> Ayant donné pouvoir à Lucie KOWAL	<b>Anne-Françoise LE BIHAN</b> Présente
<b>Thibault DE LA MOTTE</b> Excusé	<b>Véronique PERON</b> Présente	<b>Didier LE CHANU</b> Présent
<b>Nolwenn GENTIL</b> Présent	<b>Pierre-Alain LOEZIC</b> Présent	<b>Lucie KOWAL</b> Présente
<b>Philippe DEPUTTE</b> Présent	<b>Solenn LOEZIC</b> Présente	<b>Jean-François THIEBOT</b> Présent
<b>Myriam ROSSOLIN</b> Présente		

Mairie de NOSTANG  
2, rue Paul Le Roux  
56690 NOSTANG  
☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68  
Courriel : mairie@nostang.fr

DE-2024-01-01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre le neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 janvier 2024

**Etaient présents :** Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Claude CONAN, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Véronique PERON, Didier LE CHANU, Nolwenn GENTIL, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Philippe DEPUTTE, Solenn LOEZIC, Jean-François THIEBOT, Myriam ROSSOLIN

**Etaient absents :** Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN  
Renée GAIVORT ayant donné pouvoir à Lucie KOWAL  
Thibaut DE LA MOTTE absent excusé

**Secrétaire de séance :** Dominique TRECANT

**LOT NUMERO 6 PLATRIERIE ISOLATION – MARCHÉ D'EXTENSION ET DE RENOVATION DE LA MAIRIE**

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le code de la commande publique,  
VU la délibération numéro DE-2022-10-02 portant attribution du marché de réhabilitation et d'extension de la mairie,  
VU l'avis de la commission finances travaux en date du 04 janvier 2023,  
VU la signature et la notification du lot numéro 6 du marché d'extension et de réhabilitation de travaux à la société MALIWA ABI Création pour un montant de 70 480,35 € HT,  
VU la procédure de liquidation judiciaire ouverte le 20 octobre 2023 à l'égard de la société MALIWA ABI Création ;  
CONSIDERANT la réponse de Maître CORRE, en charge de la liquidation, nous informant que la société MALIWA ABI Création ne pourrait honorer son contrat,  
VU la consultation lancée par le cabinet d'architecte Devernay.

La société MALIWA ABI Création attributaire du lot 6 plâtrerie – isolation du marché d'extension et de rénovation de la mairie, a été placée en liquidation judiciaire le 20 octobre dernier. Elle ne pourra honorer ce marché notifié le 19 décembre 2022.

Aussi, une consultation auprès de trois entreprises : SOPLAC Euphonie, SAS PIKARD et Maurice Rault a été lancée par notre architecte.

Voici leurs propositions :

	Objet	HT	TTC
<b>Entreprise Maurice RAULT</b>	<b>N'a pas souhaité répondre</b>		
<b>SAS PIKARD</b>	Mission de base	78 982,39 €	94 778,87 €
	Option reprise embrasure si déplacement de la M017	260,08 €	312,10 €
	Option Doublage non isolé du bureau DGS et du CCAS	2 052,91 €	2463,49 €
	<b>Total</b>	<b>81 295,38 €</b>	<b>97 554,46€</b>
<b>SOPLAC EUPHONIE</b>	Mission de base	79 618 €	95 541,60 €
	Option reprise embrasure si déplacement de M017 (bureau DGS)	180 €	216 €
	Habillage en BA 13 sur ossature	1 271 €	1 525,20 €
	<b>Total</b>	<b>81 069 €</b>	<b>97 282,80 €</b>

Les offres tarifaires sont équivalentes, mais l'architecte nous propose de retenir l'entreprise SOPLAC EUPHONIE car ils ont fait un gros travail d'analyse du dossier pour répondre à la consultation.

Après en avoir délibéré et avec deux abstentions (Claude CONAN et Denis L'ANGE) le conseil municipal :

- PRREND note de la liquidation judiciaire de la société MALIWA ABI Création et de son incapacité à honorer le contrat signé et notifié le 19 décembre 2022 pour le lot 6 du marché d'extension et de rénovation de la mairie.
- SUIT l'avis technique de madame DEVERNAY, Architecte en charge du dossier, et ainsi de retenir la proposition de SOPLAC EUPHONIE, mission de base et option, pour un montant de 81 069 € HT soit 97 282,80 € TTC.
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents,
- PREVOIR les crédits nécessaires au budget.

Certifié conforme, le 09/01/2024

Le secrétaire de séance, Dominique TRECANT



Le Maire, Jean-Pierre GOURDEN.

